



M^e Jean-Yves Bernard, Ad. E.
Ministère de la Justice du Québec
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Jean-Yves Bernard œuvre depuis plus de 30 ans au contentieux du ministère de la Justice du Québec.

CONTRIBUTION

Après avoir exercé en pratique privée (de 1971 à 1977), M^e Bernard s'est joint au ministère de la Justice du Québec à la création du contentieux. Nommé directeur en 1984, puis directeur général associé aux Affaires contentieuses en 1995, il a agi au nom du procureur général du Québec devant les tribunaux judiciaires dans des dossiers complexes et importants pour l'État québécois. Il a aussi représenté les intérêts de l'État jusqu'à la Cour suprême dans plusieurs causes. Par ailleurs, il a participé aux travaux du Comité de révision de la procédure civile qui a mené aux importantes modifications apportées au *Code de procédure civile* le 1^{er} janvier 2003. Il a enseigné à l'École du Barreau et au Séminaire sur les techniques de plaidoirie à Sherbrooke. Il a également agi comme conférencier lors de congrès des juristes de l'État et de la conférence internationale Claire L'Heureux-Dubé.

RAYONNEMENT

Reconnu par ses pairs comme étant un juriste exceptionnel et un plaideur exemplaire, il a participé de près ou de loin à tous les grands débats juridiques au sein de l'État ou de la société québécoise des 30 dernières années, ce qui fait de lui un conseiller respecté, tant par les autorités du ministère de la Justice que par les autorités gouvernementales.